



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ports autonomes

Question au Gouvernement n° 299

Texte de la question

RÉFORME DES PORTS AUTONOMES

M. le président. La parole est à M. Renaud Muselier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Renaud Muselier. Ma question s'adresse à M. Bussereau, secrétaire d'État chargé des transports, qui était hier à Marseille avec le Premier ministre.

La considération que vous avez manifestée à la cité phocéenne est à la hauteur de sa place et de son rôle pour notre pays, monsieur le Premier ministre, et nous vous en remercions. Vous avez choisi Marseille pour annoncer la réforme des ports. Elle est attendue, nécessaire et urgente. Elle doit permettre de créer près de 10 000 emplois et de multiplier par quatre le trafic des conteneurs dans le port de Marseille-Fos, le replaçant ainsi parmi les cinquante premiers ports mondiaux. Tels sont les enjeux, rien que pour notre ville.

Mes questions sont donc simples, monsieur le secrétaire d'État. Quels changements allez-vous apporter avec cette réforme ? Quel calendrier vous êtes-vous fixé, parce qu'il faut aller vite ? Quelle méthode allez-vous appliquer, parce qu'il faut rassurer nos partenaires ? Enfin, quelles seront les enveloppes financières en faveur de l'investissement de façon à rattraper le retard ?

L'enjeu est important puisqu'il s'agit de hisser la place maritime française au premier rang en Europe comme dans le monde. Nous serons à vos côtés, parce que la bataille maritime se gagne à terre. Nous en avons besoin pour notre pays, nous en avons besoin pour nos villes ports. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Patrick Roy. Cela sent les élections municipales, à Marseille !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports.

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. M. le Premier ministre a en effet annoncé hier, à Marseille, un plan de relance des ports maritimes français, et vous étiez présent avec vos collègues, monsieur le député.

Notre pays, qui dispose de deux grandes façades maritimes, sans compter toutes les ressources de l'outre-mer, et qui a une tradition de grande nation maritime, a perdu au fil des années, à cause non pas des hommes qui travaillent dans les ports mais du mauvais fonctionnement du système, de nombreuses parts de marché. Pour ne citer que l'exemple des conteneurs, qui se développent dans le monde entier, notre part de marché a été divisée par deux ces dernières années. Ce n'est pas acceptable. Ce sont des emplois que nous perdons. Nos exportations ne passent pas suffisamment par nos ports. Cela handicape l'ensemble de notre économie.

Quels sont les principes de la réforme qu'a annoncée hier le Premier ministre ?

Premièrement, on va continuer dans l'esprit de la réforme courageuse de 1992 pour faire en sorte que toute la manutention soit dans les mains d'opérateurs économiques.

Deuxièmement, l'État va investir fortement pour soutenir le développement de Marseille-Fos, du Havre et de tous les grands ports autonomes français.

Troisièmement, nous allons réformer la gouvernance des ports pour donner plus de place aux collectivités locales, communautés urbaines, agglomérations, départements, régions, qui participent à leur fonctionnement. Enfin, Jean-Louis Borloo y tient beaucoup, nous tiendrons compte de l'état d'esprit du Grenelle de l'environnement, en améliorant la desserte ferroviaire et fluviale de l'*hinterland* et en travaillant dans l'esprit du développement durable.

Nous allons travailler dans la concertation. Le Premier ministre a souhaité que l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles soient reçues dès aujourd'hui : ce sera fait d'ici à ce soir. Ensuite, dans chaque port, les présidents et les directeurs des ports vont mener une concertation locale en liaison avec tous les élus. Nous espérons parvenir à un consensus sur une réforme d'avenir pour notre pays, capable de créer des dizaines de milliers d'emplois et de refaire de la France une grande nation maritime. Elle sera présentée devant le Parlement au mois d'avril ou de mai. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 299

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 janvier 2008